**TERMES DE REFERENCE**

**Pour recruter des consultant-e-s pour l’animation des ateliers thématiques dans le cadre du plan de renforcement des capacités (PRC) des acteurs territoriaux**

**Région de l’Oriental**

*Agence publique, Expertise France est l’acteur interministériel de la coopération technique internationale, filiale du groupe Agence française de développement (groupe AFD). Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation… Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.*

*En savoir plus :*[www.expertisefrance.fr](http://www.expertisefrance.fr/)

### *Présentation de PRIM*

Le Programme Régional des Initiatives de la Migration - **PRIM** - a comme objectif général d’appuyer la territorialisation de la politique migratoire marocaine dans la région de l’Oriental, notamment de la Stratégie Nationale en faveur des marocain-e-s du monde (SNMRE) et la Stratégie Nationale d’Immigration et Asile (SNIA).

Le programme PRIM vise ainsi à renforcer l’ancrage de la politique migratoire du Maroc au niveau régional, en répondant aux défis liés à son intégration dans les stratégies sectorielles régionales, conformément au processus de la régionalisation avancée lancé par le Royaume. Il offre une opportunité de mise en cohérence de la politique migratoire envers les marocaines et marocain-e-s résidant-e-s à l’étranger (MRE) et de retour ainsi que des ressortissant-e-s des pays tiers (RPT), et des politiques sectorielles de développement économique et humain.

Le programme PRIM est financé par l’Agence Française de Développement et mis en œuvre par Expertise France (EF) en travaillant de manière étroite avec le Conseil et la Wilaya de la Région de l’Oriental autour de trois composantes suivantes :

1. **Le financement de projets « migrations » au niveau régional** pour la mise en œuvre d’actions en faveur des différentes catégories de migrant-e-s ou réalisées par des acteurs de la diaspora pour le développement local. Il s’agit à la fois d’un appui financier, mais également d’un accompagnement technique pour la mise en œuvre de projets. Les propositions de projets sont évaluées avec l’implication des acteurs institutionnels régionaux, notamment les représentant-e-s des services techniques et les membres des organes de gouvernance.
2. **L’accompagnement social et administratif des MRE et des RPT** à traversle renforcement des capacités des acteurs territoriaux en matière de sensibilisation, compréhension et gestion de la question migratoire ainsi que la mise en place de dispositifs territoriaux en matière d’accès aux droit commun pour la population cible.
3. **L’appui à intégration de l’approche genre dans les politiques territoriales** relatives à la migration : cette composante a une dimension transversale qui traverse toutes les activités du projets notamment celles identifiées dans les deux premières composantes et vise l’amélioration de l’égalité femmes-hommes dans l’accès aux services.

### *Contexte et justification de l’action*

La politique migratoire, avec ses deux stratégies SNMRE et SNIA, vise à produire un cadre territorial adapté aux besoins des populations migrantes. De ce fait, la territorialisation des deux stratégies permet la réflexion et l’amorçage d’une politique territoriale en matière d’accueil et d’accompagnement des migrant-e-s (MRE et RPT), d’où l’importance de la sensibilisation et la formation des acteurs de la région intervenants auprès des migrant-e-s. Cette territorialisation se nourrit aussi du cadre de la décentralisation et de la régionalisation avancée mis en place par le Maroc depuis la réforme constitutionnelle de 2011 et les lois organiques sur les collectivités territoriales. Ces lois ont permis d’élargir le cadre de compétences et d’attributions des acteurs au niveau territorial afin de permettre leur implication dans la déclinaison, la cohérence et la convergence des politiques publiques.

En collaboration avec le Conseil et la Wilaya de la Région de Oriental, le bureau régional PRIM a élaboré un plan de renforcement des capacités (PRC) des acteurs territoriaux, notamment pour les collectivités territoriales, les provinces, les services déconcentrés et aussi pour les associations porteuses des dynamiques du guichet de 1er accueil.

Pour rappel, cette action de renforcement des capacités (**PRC**) s’inscrit dans le cadre de la composante 2 de PRIM intitulée « *Accompagnement social et administratif des MRE, MRE de retour et RPT* », notamment ***l’axe 2 - Activité 2.2*** de l’intervention qui a comme objectif spécifique de renforcer les connaissances et les capacités techniques des acteurs régionaux en matière de migration, de genre et sur les techniques d’accueil, accompagnement et d’orientation des personnes migrantes incluant les Marocain-e-s du Monde et de Retour et Ressortissant-e-s des pays tiers. Elle s’aligne également avec l’action entamée depuis février 2023 et qui a permis à la fois le renforcement des cellules d’accueil déjà existantes au sein des provinces et la création d’autres cellules au sein des collectivités territoriales de la région.

1. ***Objet et objectifs de la prestation***

Le plan de renforcement des capacités (PRC) est composé des axes d’intervention contenant chacun un nombre de modules de formations qui seront organisées sous forme de panels et des ateliers thématiques. Pour le présent TDR, l’équipe PRIM est à la recherche des consultant-e-s formateurs/ices expérimenté-e-s dans l’animation, la préparation des contenus pédagogiques.

Les ateliers portent principalement sur les thématiques suivantes :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Intitulé du module** | **Descriptif** | **Nbre de jour d’animation**  |
| **Module 1** | **Technique d’accueil, d’accompagnement et orientation des personnes migrantes aux niveaux des cellules d’accueil**  | Ce module se nourrira des pratiques des administrations et en particulier les collectivités territoriales ainsi que les services déconcentrés en charge des questions sociales sur les techniques et pratiques en matière d’accueil des populations et usagers de leurs services. L’objectif est de mettre l’accent sur les bonnes pratiques, mais aussi mettre en lumière les nouvelles compétences nécessaires pour répondre aux attentes des visiteurs et usagers migrants, le développement des habiletés pour un bon d’accueil et enfin, développer les compétences pour le suivi et l’accompagnement des cas difficiles. | 3 jours consécutifs  |
| **Module 2** | **Technique d’utilisation de l’approche droit**  |  Ce module mettra la lumière sur le concept d’approche droit décliné dans l’optique des enjeux migratoires avec l’objectif opérationnel de la protection et le renforcement des migrants et de la promotion de leur accès aux services de base. Une attention particulière sera donnée aux exigences internationales en matière de droits humains. Ce module sera une continuité du module 1 et aussi le module 10 sur la prise en considération du genre dans l’accès aux services. | 3 jours consécutifs |
| **Module 3** | **Technique d’utilisation de l’approche communautaire et d’intervention de proximité**  | Ce module a pour objectifs de mettre l’accent sur la compréhension des structurations des communautés migrantes. En ce qui concerne les MRE, l’accent est sur la spécificité de chaque migration dans les différents pays d’installation. En ce qui concerne les RPT, l’accent est sur la compréhension des communautés migrantes RPT originaires de différents pays de l’Afrique subsaharienne et de l’Afrique de l’Ouest en particulier. L’approche communautaire permettra de vulgariser les techniques d’intervention ainsi que les actions à mener par les acteurs de terrain. | 3 jours consécutifs |
| **Module 4** | **Technique d’intégration de la migration et genre dans la planification communale (PAC)** | Ce module permettra la présentation des outils de planification utilisés dans le cadre de la préparation des plans de développement local, notamment le PAC, ainsi que les techniques et la méthodologie de travail pour la prise en considération des questions genre dans les plans et outils de planification territoriales. | 3 jours consécutifs |
| **Module 5** | **Technique de prise de compte de genre dans les services d’accueil** | Ce module a comme objectif principal de montrer le lien entre le genre et les mouvements migratoire, de proposer des outils pour identifier les différences entre les sexes et d’identifier des solutions adaptées aux besoins qui en ressortent. Un focus particulier sera porté sur l’analyse et écoute des besoins spécifiques des femmes migrantes, la coordination avec des autres services du territoire et l’importance de créer un système de registre désagrégée par sexe. | 3 jours consécutifs |
| **Module 6** | **Technique de suivi -évaluation et capitalisation axés sur les résultats**  | Ce module permettra une meilleure compréhension des actions menées dans une optique d’efficacité et d’efficience du dispositif d’accueil des migrants. Ce module mettra l’accent sur la cohérence des actions afin d’atteindre les objectifs assignés, en outre, il permettra de présenter d’une manière non-exhaustive les méthodes et les outils communément utilisés dans une démarche de Suivi-Evaluation axés sur les résultats adoptés par PRIM. | 3 jours consécutifs |

Au terme de cette mission, les consultant-e-s / formateurs/ices sont censés :

* Développer une trousse pédagogique relative à l’animation des ateliers thématiques et à partager avec les bénéficiaires, en vue de son utilisation en poste de travail ;
* Assurer l’animation de l’atelier thématique choisi ;
* Préparer le rapport global de la formation, sur la base de canevas validés par l’équipe PRIM ;
* Participer aux réunions de cadrage avec l’équipe régionale et avec les partenaires de PRIM, si nécessaire.
1. ***Méthodologie de déroulement de l’atelier***

Les ateliers thématiques se dérouleront en présentiel dans le cadre de deux (2) universités : Été, Automne, au niveau de la région de l’Oriental entre la période de juillet et octobre 2024 (*Lieu et date exacte à préciser*).

La durée des universités est estimée à 5 jours de travail complet. La 1ère journée sera dédiée à l’organisation et la modération des séances plénières autour des différents thèmes et questions touchant la migration et le développement local. Les 3 jours suivants seront focalisés sur l’animation des ateliers thématiques et pratiques pour des groupes de bénéficiaires entre 17 à 20 personnes pour chaque atelier, quand la troisième et dernière séance, elle sera réservée à la présentation en plénière des résultats des travaux de chaque atelier et aux échanges.

Le tableau ci-dessous présente le nombre d’ateliers pour chaque université :

|  |  |
| --- | --- |
| **Université** **d’Eté**  | 1. Technique d’accueil, d’accompagnement et orientation des personnes migrantes au sein des cellules d’accueil ;
2. Technique de prise de compte de genre dans les services d’accueil ;
3. Technique d’utilisation de l’approche droit ;
 |
| **Université d’Automne**  | 1. Technique d’intégration de la migration et genre dans la planification communale (PAC)
2. Technique d’utilisation de l’approche communautaire et d’intervention de proximité ;
3. Technique de suivi -évaluation et capitalisation axés sur les résultats
 |

Les personnes expertes mobilisées dans le cadre de cette consultation ont pour mission l’animation et la facilitation des ateliers d’une manière séparée mais en parallèle, ainsi que la présentation de la synthèse des travaux des groupes et l’animation de la discussion avec la salle.

Des approches méthodologiques qui favorisent l’échange et le brainstorming pour assurer la participation de l’ensemble des participant-e-s de ces ateliers sont essentielles à proposer et à présenter dans la note méthodologique. Toutefois le contenu et les outils pédagogiques d’animation et de présentation des résultats des travaux de groupes proposés seront finalisés en étroite concertation avec l’équipe régionale du projet PRIM pour s’assurer de leur cohérence avec les objectifs et les résultats attendus de cet atelier.

Pour faciliter la mise en œuvre de cette action, le déroulé de la prestation est envisagée comme suit :

1. **Préparation de l’atelier** : Participation de l’équipe de prestataires à 2 réunions de cadrage et la préparation du contenu et des outils. La première réunion est principalement une réunion de cadrage avec l’équipe régionale de PRIM, pour finaliser et valider la note méthodologique globale de la mission et se mettre d’accord sur le contenu et les outils pédagogiques d’animation des ateliers. Parmi les outils à valider figurera un canevas à utiliser pour la présentation des résultats finaux des ateliers. La deuxième réunion aura pour objectif de finaliser et valider les différents supports développés, notamment la trousse pédagogique à partager avec les chargé-e-s au sein des cellules d’accueil. ***Cette phase est estimée à 5 jours.***
2. **Animation de l’atelier :** L’Animation de l’atelier thématique et présentation des résultats pendant la séance plénière. A noter que la présentation des résultats devra être faite suivant le canevas convenu préalablement avec l’équipe PRIM, afin d’assurer la cohérence des résultats obtenus avec les objectifs et les résultats attendus. Une autre séance d’évaluation générale et à chaud de l’atelier est également envisagée avec l’équipe PRIM le même jour. ***Cette phase est estimée à 4 jours par atelier***
3. **Élaboration des livrables** : Élaboration du rapport final en respectant les canevas et les instructions de l’équipe PRIM. ***Cette phase est estimée à 5 jours par atelier.***

En effet, le nombre total de jours estimés pour la prestation est de 14 jours.

1. ***Livrables demandés***

Dans le cadre de cette prestation, il est attendu de fournir les livrables suivants :

1. La note méthodologique finalisée suite aux recommandations de l’équipe PRIM ;
2. Une trousse pédagogique et des supports d’animation pour l’atelier thématique choisi : outils d’animation, exercices pratiques, canevas pour la présentation des résultats ;
3. Un rapport pour de l’atelier thématique animé, intégrant le déroulement et les résultats ;
4. ***Profils recherchés***

Cet appel à candidature s’adresse aux bureaux d’études ou aux consultant-e-s individuel-le-s. Les candidat-e-s peuvent postuler pour animer tous les modules ou seulement un ou une partie, en fonction de leurs compétences. Des équipes de consultant-e-s avec des compétences complémentaires sont également acceptées.

*Expertise France encourage les candidatures féminines*

Les personnes expertes devront répondre aux critères suivants :

* Avoir un diplôme Bac+5 en sciences sociales, politique publique, sciences politique, gestion, ou tous autres domaines pertinents en lien avec l’objectif de la consultation ;
* Avoir une très bonne maîtrise des thématiques de(s) modules de formation pour le(s)quel(s) ils ou elles postulent
* Avoir une bonne connaissance du cadre juridique relatif aux collectivités territoriales, le rôle des cellules d’accueil des MRE
* Avoir une bonne connaissance de la thématique migration et développement sensible au genre ;
* Avoir une bonne connaissance du contexte institutionnel de la migration au Maroc et en particulier dans la région de l’Oriental ;
* Avoir une bonne maîtrise des techniques d’animation favorisant la réflexion collective, animation participative, et capacité de synthèse d’échanges au sein d’un groupe ;
* Avoir une très bonne capacité en rédaction des rapports et synthèses ;
* Avoir une très bonne maîtrise orale et écrite de langue arabe et française.

**\**NB*** : *Les ateliers thématiques devront être animés en arabe et les livrables devront être rédigés en français.*

### Processus de sélection

Les cabinets et/ou consultant-e-s intéressé-e-s devront envoyer une offre qui comprenne les documents cités ci-dessous :

* **Une offre technique** comprenant :
	+ La compréhension des TDR : enjeux et des résultats attendus
	+ La démarche méthodologique comprenant :

1) **description de la problématique et la méthodologie d’animation des ateliers : organisation et déroulement des ateliers, outils et approches utilisées. Les méthodes d’animation proposées sont censées favoriser la réflexion collective ;**

* **Une offre financière en HT en MAD ou en Euros. L’offre financière** s’entend ferme et inclut tous les frais relatifs à la prestation : honoraires, perdiem, transports locaux pour les déplacements des prestataires, etc.
* CV détaillé et actualisé, en mettant l’accent sur la thématique de l’atelier ;

Les offres sont à envoyer par émail au plus tard le **16/06/2024** avec mention dans l’objet de mail : « **animation des ateliers thématiques dans le cadre du plan de renforcement des capacités des acteurs territoriaux \_Région de l’Oriental – modules n. X-X-X**» aux adresses suivantes :

* + **paola.chianca@expertisefrance.fr**
	+ **Khadija.aitssi@expertisefrance.fr**

L’appréciation de l’offre sera fondée sur les critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

|  |  |
| --- | --- |
| Critères | Pondération |
| Qualification de l’expertise | 30% |
| Offre technique |  |
|  Méthodologie d’animation | 40% |
| Offre financière | 30% |

**NOTA BENE :** Les candidat-e-s interessé-e-s par cette offre sont invité-e-s à soumettre leur dossier complet dans les meilleurs délais, Expertise France se réservant le droit et la possibilité de procéder à la sélection et la clôture de l’appel d’offre avant la date limite.

**DATE LIMITE LE 16 JUIN 2024 À 23H59**